

Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

OUVERTURE SEPTEMBRE 2022

Licence 3 Sciences de l'Education et de la formation P. enseignement et éducation scolaires (Licence générale) - EDU1L3 VET [211]

Session 1 et 2

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES AOF	Régime	Session1									Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits					
						ECI			CC			CT			CT													
						Nature (écrit /oral /pratique /assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit /oral /pratique /assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit /oral /pratique)	durée	Part CT	Nature (écrit /oral /pratique)	durée	Part CT											
3EDU1S5		Semestre 5																					30,0					
3EDU1L1	UE 1	CONNAISSANCE DES PUBLICS				UE1																	50h	6,0				
Y3SEFIG	obligatoire	Analyse des compétences sociales	Sciences de l'éducation	M.3SE12	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				
Y3SEHAN	obligatoire	Besoins éducatifs et environnements (Handicap)	Sciences de l'éducation	M.3SE62	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				
3EDU1L2	UE 2	LES CONTEXTES EN EDUCATION				UE4																	50h	6,0				
3SESYE	obligatoire	Les systèmes éducatifs	Sciences de l'éducation	3SEE42	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				
3SEDPI	obligatoire	Dispositifs et pratiques instrumentées	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				
3EDU1L3	UE 3	METHODES D'ANALYSE ET DE RECHERCHE				UE5																	50h	6,0				
3EDU1L3X		Choix analyses de l'activité																										
3SEAAT	Obligatoire	tous sauf CPE Analyses de l'activité du travail enseignant	Sciences de l'éducation	M.3SE22	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	12h	12h			24h	3,0				
3SEAA2		Option CPE uniquement Analyses de l'activité du travail social	Sciences de l'éducation	M.3SE22	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	12h	12h			24h	3,0				
EDU1L30		Initiation à la recherche																										
Y3SEIRE	obligatoire	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation 1	Sciences de l'éducation	M.3SE21	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				oral ou dossier			3	4h	22h			26h	3,0				
3EDU1L4	UE 4	TECHNIQUES ET METHODES				UE2																	50h	6,0				
Y3SEMCN4	obligatoire	Module compétences numériques 4	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				pratique	2 minimum	100 %				écrit	1h00	100 %	2						14h	2,0			
Y3SETAE	obligatoire	Techniques d'argumentation en éducation	Sciences de l'éducation	M.3SEE52	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				écrit	3h00	100 %	2						12h	2,0			
Y3SECLE		Compétences en langues étrangères																										
3SEANGL5	1 AU CHOIX	Anglais	Sciences de l'éducation	M.3SEANS	Normal Salarié				écrit/oral	2 minimum	100 %				écrit	2h00	100 %	2						24h	2,0			
3SEESPAS5		Espagnol	Sciences de l'éducation	M.3SEESS	Normal Salarié				écrit/oral	2 minimum	100 %				écrit	2h00	100 %	2						24h	2,0			
YHSSAL5		Allemand	UFR HSS	M.HSSAL5	Normal Salarié	écrit et oral	4	4															24h	2,0				
3EDU1L5	UE 5	ENJEUX DU TRAVAIL ENSEIGNANT 3				UE3																	50h	6,0				
3EDU1L53		CHOIX UES L3 S5 (3EC SE ou prépro AED)																						50h	6,0			
3EDU1L5X		Liste à choix UES																										
Y3SEMAT	Obligatoire	tous sauf CPE Enseigner les mathématiques à l'école	Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Lettres	M.LEM4A	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100 %	3	12h	12h			24h	3,0				
Y3SEQUI		Option CPE uniquement Questions vives de l'intervention sociale	Sciences de l'éducation, sociologie		Normal Salarié										écrit	2h00	100%	écrit	2h00	100 %	3	12h			12h	3,0		
3EDU1L50		Liste obligatoire UE5																										
3SEPRO1	obligatoire	Problématiques professionnelles dans l'éducation nationale	Sciences de l'éducation	M.3SE51	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				dossier		100 %	3	24h					24h	3,0			
3SEACC1	obligatoire	Accompagné à la recherche des stages en établissements scola	Sciences de l'éducation		Normal Salarié																		2h					
YSEAEDSS	sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				dossier ou portfolio		100%				oral ou dossier		100 %	6					12h	6,0				
3EDU1S6	Semestre 6					UE6																		30,0				
3EDU1L6	UE 6	PROBLEMATIQUES EDUCATIVES DES INTERACTIONS				UE6																	50h	6,0				
Y3SEACS	obligatoire	Figures de l'enfance : diversités culturelles	Sciences de l'éducation	M.3SE11	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				
Y3SEDYP	obligatoire	Dynamiques partenariales	Sciences de l'éducation	M.3SE532	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h			25h	3,0				

3EDU1L7	UE 7	PEDAGOGIES EN QUESTIONS														1				50h	6,0		
3SEPEA	obligatoire	Pédagogies alternatives	Sciences de l'éducation	3SEE91	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	13h	12h	25h	3,0	
3SEFTE	obligatoire	Fondements et techniques de l'Education nouvelle	Sciences de l'éducation	3SEE41	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	13h	12h	25h	3,0	
3EDU1L8	UE 8	ANALYSES DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LE SCOLAIRE		UE 9														1			50h	6,0	
3SEASP1	obligatoire	Analyses des situations professionnelles en stage	Sciences de l'éducation	M.3SE72	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100%	3	13h	12h	25h	3,0	
YSEDIP	obligatoire	Discours et identités professionnels	Sciences de l'éducation	M.3SE61	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	19h	6h	25h	3,0	
3EDU1L9	UE 9	METHODOLOGIE ET RECHERCHE EN EDUCATION																1			50h	6,0	
Y3SEMER	obligatoire	Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation 2	Sciences de l'éducation	M.3SE71	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				oral ou dossier		100%	3	4h	22h	26h	3,0	
3SEMEO1	obligatoire	Méthodologie de l'oral en éducation	Sciences de l'éducation	3SEE82	Normal Salarié				oral	2 minimum	100 %				oral		100%	3		24h	24h	3,0	
3EDU1L10	UE 10	ENJEUX DU TRAVAIL ENSEIGNANT 4																1			50h	6,0	
3EDU1L11		CHOIX UE10 L3 S6 (3EC SE ou prépro AED)																1			50h	6,0	
3EDU110X		Liste à choix UE10																					
Y3LE1011	Obligatoire	tous sauf CPE Didactique du français	Lettres Sciences de l'éducation	M.3LEM9B	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100%	2,5	13h	12h	25h	2,5	
Y3SEDEP2		Option CPE uniquement Démarche de projet dans le travail social	Sciences de l'éducation Sociologie	M.3SES81	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100 %		13h	12h	25h	2,5	
3EDU1L10		Liste obligatoire UE10																					
3SEETH	obligatoire	Ethique en éducation	Sciences de l'éducation	3SEE92	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	2,5	13h	12h	25h	2,5	
3SE1STAG	obligatoire	Stage (2 semaines obligatoires (48h à 70h, lien avec Scolarité et calendrier de l'INSPÉ, convention DSSEN)	Sciences de l'éducation	M.3SE101	Normal Salarié				Evalué dans l'UE 8								1				1,0		
YSEAEDS6	sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				dossier ou portfolio	100 %					oral ou dossier		100%	6		12h		12h	6,0
EGEC6	facultatif	Reconnaissance de l'engagement étudiant	UFR HSS	REE6	Normal Salarié																1 surnuméraire		

Prépositionnement des étudiants dans les groupes
Choix de langues à l'année

Règles de compensation spécifiques à la Licence en Sciences de l'Education:

Les règles de compensation sont les suivantes :

e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.

e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre des UE constituant un regroupement cohérent d'UE.

Les regroupements d'UE s'effectueront comme suit : les 3 UE disciplinaires d'une part et les 2 UE de personnalisation/préprofessionnalisation et de compétences transversales d'autre part,

e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les regroupements cohérents d'UE.

Modalités d'obtention du statut AJAC (Ajourné mais Autorisé à Continuer) pour la Licence Sciences de l'Education:

i.1 – lorsque la compensation s'opère entre les UE d'un regroupement cohérent d'UE

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.